



**FONDATION LA MACHE**  
Reconnue d'utilité publique



Formations de cadres opérationnels en industrie – BEP – BAC – BTS – LICENCE - MASTER

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

La Fondation est organisée autour d'un Conseil d'Administration de seize membres comprenant :

### *Trois représentants de chacune des associations fondatrices*

Le Président de l'Association Amicale des anciens élèves ou son représentant  
Le Président de l'association des Fondateurs et Protecteurs de L'Institut Catholique de Lyon ou son représentant  
Le Président de la Fondation ECAM ou son représentant

### *Trois membres de droit*

Le Ministre de l'Intérieur ou son représentant  
Le Ministre de l'Education Nationale ou son représentant  
L'Archevêque du Diocèse de Lyon ou son représentant

### *Quatre membres représentants de chacune des personnes morales institutionnelles qui apportent leur soutien au fonctionnement de l'Ecole*

Le Président de la Chambre de Commerce et de l'Industrie du Rhône ou son représentant.  
Le Président du Syndicat Métallurgie du Rhône ou son représentant  
Le Président du Syndicat du B.T.P. du Rhône ou son représentant  
Le Président de l'Association des parents d'élèves du Lycée LA MACHE ou son représentant.

### *Six personnes physiques*

Cooptées en raison de leur compétence dans le domaine d'activité de la Fondation LA MACHE par les autres membres du Conseil d'Administration pour six années renouvelées par moitié tous les 3 ans.  
Leur mandat peut être renouvelé une seule fois pour 3 ans ou 6 ans.

Le Conseil d'Administration désigne parmi ses membres un bureau composé d'un Président, un ou deux Vice-présidents, un Trésorier et un Secrétaire.

Le Conseil d'Administration se réunit au moins trois fois par an. Il dispose des pouvoirs les plus larges pour administrer et gérer les affaires de la Fondation.

Le Président représente la Fondation dans tous les actes de la vie civile. En particulier, il procède à la nomination du Directeur Général de l'Ecole après délibérations du Conseil d'Administration.



Pour permettre à l'Ecole LA MACHE de se développer et l'aider dans sa mission de formation des jeunes, vous pouvez envoyer vos dons à l'adresse suivante :

Fondation LA MACHE  
75 Boulevard Jean XXIII  
69373 Lyon Cédex 08

NB. Tout versement fait l'objet d'un avoir fiscal justificatif permettant une déduction d'impôt de 66 %.

Toutes informations concernant les dons et legs peuvent être obtenues auprès du Service Juridique de la Fondation :  
Tél. 04 72 78 55 55 ou  
[www.ecolelamache.org](http://www.ecolelamache.org)

# FAVORISER LE DEVELOPPEMENT DE L'ECOLE LA MACHE,



## Pourquoi une FONDATION ?

*Pour permettre à l'Ecole LA MACHE de pérenniser et développer l'œuvre de formation voulue par son fondateur le Père Maurice La Mache.*

*Pour donner à l'Ecole un statut valorisé par la reconnaissance d'utilité publique associant durablement les institutions publiques et les partenaires du monde éducatif et économique.*

*Pour répondre aux défis que pose l'évolution des besoins des jeunes, de l'Ecole et des entreprises pour ce qui concerne les aspects éducatifs, patrimoniaux et de son rayonnement international.*

## Un projet éducatif original...

**D**ès l'origine, le projet éducatif de l'école a affirmé l'intérêt et la valeur de la formation technique sous ses différents aspects : confrontation avec la matière, connaissances techniques, découvertes des réalités économiques et industrielles. Se trouvent donc associés, une formation académique et l'apprentissage professionnel dans les ateliers de production qui permettent d'acquérir connaissance et savoir-faire.

**E**n outre une formation générale, l'acquisition de moyens d'expression, l'apprentissage de méthodes de travail et l'ouverture aux autres, constituent des compléments indispensables à cette formation technique. Ils permettent de former des jeunes aptes à être acteurs sur leur lieu de travail et dans la société en donnant un sens à leur vie.

**U**n parcours diplômant : BEP, BAC, BTS, Licence, Master dans le cadre de Sup'LA MACHE (Centre de formation en alternance et ISTL – formations à l'international) dont les diplômes sont délivrés en partenariat avec des Universités et des entreprises. Ces diplômes offrent des perspectives de formation professionnelle à un niveau élevé.

## Un accueil et un accompagnement des jeunes...

**A**près son admission, s'ouvre pour les jeunes, une période d'orientation permettant, grâce au suivi de l'équipe éducative, un choix de métiers qui correspondent à leurs aptitudes et à leurs intérêts. Les élèves bénéficient tout au long de leur parcours d'un soutien adapté à chacun et d'un tutorat associant les nouveaux aux plus anciens. Tout au long de leurs formations, les élèves acquièrent grâce à l'alternance intégrée, des compétences professionnelles qui leur permettront de trouver aisément du travail tant sont reconnues les qualités de la formation et les demandes en entreprises partenaires.

**D**e plus, l'Ecole accueille régulièrement des jeunes dont les familles ont des difficultés financières. Ils sont aidés pour leurs scolarités ou l'internat, car, selon notre mission, l'insuffisance de ressources ne doit pas constituer un empêchement.



# LA FORMATION ET L'EPANOUISSEMENT DES ELEVES

## Une gestion du patrimoine de l'Ecole

Les moyens techniques et les locaux doivent être au niveau de nos objectifs et de nos ambitions. Si les machines et les matériels pédagogiques sont partiellement financés par le Conseil Régional (66 %) et la taxe d'apprentissage, les travaux immobiliers et l'encadrement pédagogique des ateliers doivent être en partie financés par l'Ecole. Dans cet esprit les statuts de la Fondation constituent un outil adapté à nos besoins.



## Une ouverture à tous et une coopération internationale...

La formation professionnelle et technologique telle que la pratique l'Ecole, constitue une chance pour beaucoup de jeunes. C'est pourquoi, de nombreuses actions d'information telles que journées découverte de l'enseignement technique, conférences, journées portes ouvertes, show-room... sont mises en œuvre pour mieux faire connaître nos métiers et les débouchés offerts.

En outre, Sup' LA MACHE ( Centre de Formation par alternance et ISTL) a vocation à devenir un portail d'accès à des formations supérieures dans lesquelles la pratique des langues et les relations internationales constituent un des éléments essentiels.

Enfin, l'Ecole est très sollicitée pour des actions de partenariats avec les pays en voie de développement (Mauritanie, Liban, Sénégal) et se doit, dans le cadre de ses missions, de répondre à ces demandes.

Ces actions nécessitent des moyens importants que la Fondation permettra de mieux mobiliser.



Jumelaes Mauritanie-Sénégal-Liban



Institut Corbatwi - Liban